



CORSIER

Feuille Cadastrale N° : 37

Parcelle N° : 4035

Modification des limites de zones située au lieu dit "Les Prés-Grange"



Zone affectée à de l'équipement public

D.S. OPB II

Les constructions et installations à édifier sont soumises aux dispositions constructives applicables à la 4^e zone B protégée.

Cette modification des limites de zones est adoptée par le Conseil d'Etat en application de l'art.15, al.2 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 4 juin 1987 (LaLAT; RSG L 1 30)

Adopté par le Conseil d'Etat le : 18 JUIN 2025

Visa :

Timbres :

Echelle	1 / 1000	Date :	05.06.2023
		Dessin	2b architectes
Modifications			
Indice	Objets	Date	Dessin
	préparation enquête technique	10.07.2023	AC
	préparation enquête technique 1	11.08.2023	AC
	préparation enquête technique 2	04.01.2024	AVI
	modification complémentaire	15.04.2024	AD

Code GIREC	
Secteur / Sous-secteur statistique	Code alphabétique
19-00-020	COR
Code Aménagement (Commune / Quartier)	
518	
Archives Internes	Plan N°
	30261
Indice	
CDU	
711.5	

